

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 13 octobre 2026 -

Présidence de Monsieur Olivier RIOULT, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

26/064/ULCV

**DGA VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ÉCONOMIE TOURISME EMPLOI COMMERCE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SERVICE COMMERCE ET ARTISANAT - Attribution de
subventions dans le cadre de l'appel à projets "Actions 2026 visant à renforcer le
dynamisme commercial et l'attractivité du centre-ville et des noyaux villageois de la ville de
Marseille" - Approbation d'une convention**

2026-919-DGAVD-DETECES ULCV

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème}
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille œuvre au quotidien au renforcement de l'attractivité commerciale et économique de son centre-ville. Dans le cadre de sa feuille de route économique 2023-2030, elle s'engage également en faveur de la redynamisation de ses noyaux villageois, afin de soutenir son tissu commercial et artisanal, de favoriser le développement de l'activité économique et de l'emploi, et d'améliorer le cadre de vie des marseillaises, des marseillais et des visiteurs.

Afin de promouvoir une offre commerciale diversifiée et de qualité, la Ville accompagne les commerçants et les artisans dans leurs projets d'implantation et de développement, soutient les associations de commerçants et d'artisans et organise chaque année des manifestations et animations, notamment la braderie et les animations des fêtes de fin d'année, tant dans le centre-ville que dans les noyaux villageois.

Dans cette perspective, la Ville a lancé un appel à projets intitulé « Actions 2026 visant à renforcer le dynamisme commercial et l'attractivité du centre-ville et des noyaux villageois de la ville de Marseille ». Celui-ci a pour objectif de soutenir les fédérations et associations de commerçants et d'artisans contribuant à la promotion du commerce local, au renforcement de l'attractivité commerciale et à la création de liens entre les habitants, les visiteurs et les acteurs économiques.

A l'issue de l'instruction des dossiers, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 68 831 Euros (soixante-huit mille huit cent trente et un Euros) aux sept associations suivantes :

Association des commerçants des boulevards Chave et Eugène Pierre ;
Association au cœur du 7ème ;

Association Marseille 111 quartiers ;
Association des commerçants Vauban Breteuil ;
Association Cinémémoire.net ;
Association Femmes 3000 ;
Association des commerçants de la Caisserie et proche.

Est annexée au présent rapport (annexe 1), la convention conclue entre la Ville de Marseille et l'association des commerçants Vauban Breteuil.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
VU LA DÉLIBÉRATION N° 23/0567/VAT DU 20 OCTOBRE 2023
APPROUVANT LA FEUILLE DE ROUTE ECONOMIQUE 2023 - 2030 DE
LA VILLE DE MARSEILLE
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 Est approuvé un montant total de subventions de 68 831 Euros (soixante-huit mille huit cent trente et un Euros) à sept associations selon la répartition suivante :

N° Tiers	Structure	Adresse	N° Dossier	Objet de la subvention	Montant de la subvention en Euros
29437	Association des Commerçants des Boulevards Chave et Eugène Pierre	107, boulevard Chave 13005 MARSEILLE	00017166-1	Organisation d'animations pour la Fête du Printemps, l'été au Camas, Grande Braderie, Halloween, Noël	10 516
208800	Association Au Coeur du 7ème	9, rue Chateaubriand 13007 MARSEILLE	00018862-1	Organisation de plusieurs temps forts : avec braderie, journée gourmande, Halloween, fêtes de fin d'année	6 000
209890	Association Marseille 111 quartiers	9, rue Sainte-Victoire 13006 MARSEILLE	00017055-1	Organisation de 3 temps forts : conférences, expositions artistiques et jeux de piste	6 475
195428	Association des Commerçants Vauban Breteuil	44, rue du Docteur François Morucci 13006 MARSEILLE	00017313-1	Mise en place d'animations et décoration de vitrines à l'occasion des fêtes de fin d'année	16 640
38650	Cinémémoire.net	11, rue du Commandant Mages 13001 MARSEILLE	00017238-1	Préparation du ciné-concert réalisé à partir de l'ensemble des films collectés et en recourant au savoir-faire des partenaires de Saint Marcel	10 400
209937	Association Femmes 3000	37, rue des Mathurins 75008 PARIS	00017870-1	Réalisation de portraits des commerçantes de Saint-Barnabé et un événement Place Caire	8 800
191101	Association des Commerçants de la Caisserie et proche	9, rue Caisserie 13002 MARSEILLE	00019061-1	Décoration des vitrines pour Noël	10 000

ARTICLE 2 Sont approuvés les termes de la convention conclue entre la Ville de Marseille et l'association des commerçants Vauban Breteuil.

ARTICLE 3 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer cette convention ou tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4 Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2026 de la Direction de l'Économie, du Tourisme, de l'Emploi, du Commerce et de l'Enseignement Supérieur – Service Commerce et Artisanat (01553) - chapitre 65 - nature 65748.1 – fonction 632 - action 19172664.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}.**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Olivier RIOULT**